



## Déclaration liminaire FNME-CGT au CSE central de GRDF Séance du 13 Février 2025

Il y a la journée mondiale des pâtes, la journée mondiale du gros mot, celle du lavage des mains, celle des passages à niveau ou bien celle des batailles de polochons. Si ces événements peuvent nous faire sourire, ou nous blaser tant elles paraissent stupides, elles seront toujours plus cocasses que la sinistre date du 20 janvier 2025 où Donald Trump a repris les commandes des Etats Unis et un peu celles du monde.

Cette même journée du 20 janvier, il s'est mis en scène pour signer une quarantaine de décrets présidentiels tous plus infâmes les uns que les autres. Un instant, on a cru qu'Elon Musk avait fait fonctionner son intelligence artificielle. Mais il avait un sérieux alibi : il était en train de faire sa gymnastique de rééducation de la main droite tendue bien haut.

Parmi ses décisions, aussi clivantes les unes que les autres, une charge sans précédent est menée contre les étrangers, les personnes transgenres, le droit du sol ou l'avortement. Il lance ainsi à tous les haineux du monde une mode pour monopoliser le débat sur ces questions. Même notre Premier Ministre s'est pris au jeu.

Sur le plan mondial, Trump souffle le froid et le froid en signant la sortie des USA de l'accord de Paris sur le Climat tout en promettant d'annexer le Groenland et de maquiller les ruines de Gaza en Riviera accueillant la Jet-Set mondiale.

Le monde redécouvre la dérive de l'incontinent décomplexé au possible, 78 ans aux prunes, la tête pleine de jus de pruneaux, et qui embarque avec lui la grande majorité des puissants qui orchestrent à leur sauce l'avenir de 8,2 milliards d'êtres humains et de la planète qui les héberge...

Autour de lui, des petits clones ou petits clowns lui emboîtent le pas, à l'instar de notre champion du Dumping Social Bernard Arnault.

Fraîchement revenu de l'investiture du canard boiteux Donald, lui qui se tenait plutôt éloigné des micros, se l'est joué en mousquetaire contre la vie chère...

Allons-nous voir notre Nanard international enfin favorable à la revendication de la CGT pour un SMIC à 2000€ brut par mois, lui qui en touche 2 années chaque seconde ???

Eh oh, on se calme, notre matador s'est seulement levé contre l'annonce de Bayrou de mettre en place une « contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises », mesure qui consiste à alourdir l'impôt sur les sociétés en sur-ponctionnant de 20,6% les profits engrangés pour les sociétés au chiffre d'affaires compris entre 1 et 3 milliards d'euros, et de 41,2 % pour celles dont les ventes dépassent 3 milliards d'euros (parmi lesquelles figure LVMH).

Et c'est d'une importance capitale pour notre Giga Smicard car cette fiscalisation rabougrirait d'autant les revenus des actionnaires de ces grandes firmes.

Pas bigre, le bougre en connaît un rayon, lui qui détient avec ses rejetons quelques maigres 35 millions d'actions LVMH à 700€ pièce, soit la bagatelle de 23 milliards d'euros.

D'où son combat contre la sur-taxation du "made in France" qu'il fustige d'un : « Pour pousser à la délocalisation, c'est idéal » Avant que notre cosette en queue de pie enchérisse

par « Si le projet Bayrou aboutit, le chômage va continuer à augmenter, c'est certain » ou encore « Il est évident que nous sommes fortement sollicités par les autorités américaines pour continuer nos implantations aux États-Unis, et dans l'environnement actuel, c'est quelque chose que l'on regarde fortement ».

Voici le cœur du programme idéologique des ultralibéraux aux commandes des Etats et des grandes firmes : asseoir leur hégémonie en molestant les droits des populations et des travailleurs.

La France en est un triste exemple. Les politiques menées par Macron portent « enfin » leurs fruits : augmentation de 3,9% du taux de chômage en catégorie A au 4ème trimestre 2024 et augmentation de 26% des licenciements économiques sur un an !

Le chômage chez les moins de 25 ans est en augmentation de 8,5% en catégorie A, quand les privé·es d'emploi de plus de 50 ans voient, eux, grossir leurs rangs avec une hausse de 2,2%. Habile mais tellement inique jeu de passe-passe donc que de reculer l'âge légal de départ à la retraite pour pousser les séniors au chômage et ainsi rabougir leurs pensions qui peinent à les faire survivre...

A l'heure de la mise en place de France Travail et dans la continuité des politiques délétères à l'égard des privé·es d'emploi, le constat est sans appel : le chômage est en nette hausse pendant que l'indemnisation, elle, fléchit. Seuls 40.6% des inscrits à France Travail sont indemnisés !

Dans le même temps, 11 des plus grandes entreprises françaises ont vu augmenter leurs bénéfices de 57% par rapport à la période 2018-2021 selon Oxfam. Les plus précaires, eux, s'appauvrissent.

C'est pourquoi la CGT demande l'annulation de la loi dite plein emploi, de la mise en place de France travail et des sanctions qui l'accompagnent.

Pourquoi s'arrêter en si bon chemin, s'esclaffent en cœur les cadors du Medef et leurs émissaires de l'Elysée et Matignon.

Les projets de loi de finances 2025 et de financement de la Sécurité Sociale du gouvernement Bayrou ont été adoptés la semaine dernière via l'utilisation de l'article 49 alinéa 3. Ce sont les 25ème et 26ème 49.3 depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron. La CGT dénonce, une fois encore, l'utilisation d'un passage en force pour contourner la démocratie.

Malgré les désaveux et les défaites électorales du camp présidentiel, sanctionné par les urnes, le nouveau Premier ministre tente de poursuivre la même politique de l'offre que ses prédécesseurs. Pourtant celle-ci nous a emmenés dans le mur. A quoi bon convoquer d'anciens ministres dans une commission d'enquête parlementaire pour connaître les raisons de l'explosion de la dette si c'est pour reproduire les mêmes erreurs ?

Dans la continuité des gouvernements précédents, les efforts se font sur le dos des salarié·es, et ce sont elles et eux qui vont de nouveau payer l'addition. Pour la première fois depuis 25 ans un gouvernement réduit les dépenses de l'Etat de 2% en prévoyant une baisse de 32 Mds des dépenses publiques, attaquant notamment les budgets alloués :

- Au travail et à l'emploi avec une baisse massive de 3,1 Mds ;
- A l'écologie où la baisse atteint 2,6 Mds ;
- A l'aide publique au développement rabotée de 1,7 Mds ;
- A la recherche et l'enseignement supérieur saignés de 1,6 Mds.

Autant de secteurs qui ont pourtant cruellement besoin d'investissements pour notre avenir et celui de nos enfants. Or, tandis que des coupes sont opérées sur des secteurs sociaux et publics, des mesures de maintien ou d'assouplissement sont appliquées lorsqu'il s'agit du patronat, illustrant un traitement inégal des différents acteurs économiques et sociaux.

Les citoyens et travailleurs écopent des conséquences des vastes coupes dans les dotations aux collectivités, telles que les baisses des budgets dédiés à la culture, au sport et au secteur associatif dans plusieurs départements et régions. Aux plus fragiles qui perçoivent l'Aide Médicale d'Etat, le Premier ministre fait un pied de nez en tendant la main au Rassemblement National en adoptant une réduction des crédits dédiés à l'AME.

Mais de quoi se plaint Bernard Arnault, alors que la remise en cause des cadeaux exorbitants aux entreprises n'est toujours pas à l'ordre du jour : pas question de toucher aux 100 Mds de dividendes versés en 2024 !

Même cinéma à GRDF, où le projet d'Entreprise « Mission Décarbonation » prévoit une baisse de la masse salariale de 180 millions d'euros sur la durée de l'ATRD7 et la réduction de 556 emplois hors Acheminement.

Sans forcément dévoiler le travail de notre délégation sur le retour d'expertise sur le plan emploi, les éléments qui en ressortent nous confortent une fois de plus que les choix stratégiques pris par les Dirigeants de GRDF n'amènent rien de bon sur l'avenir même de notre entreprise.

Enfin, les élus mandatés par la FNME-CGT vous interpellent, Monsieur le Président, sur la dérive des Fournisseurs de Gaz dont on mesure une recrudescence forte des demandes de Mise Hors Service à leur initiative.

Cette prestation est strictement encadrée par le Décret n°2008-780 du 13 août 2008 qui limite son usage en période dite de trêve hivernale.

Or, de nombreux fournisseurs n'hésitent pas à contourner cette loi qui protège les plus démunis en ordonnant cette prestation à GRDF. Pour justifier la coupure, ils vont même jusqu'à cocher l'option « arrêt du gaz », ce qui laisserait à penser que le logement est inhabité.

Pire, d'autres indiquent une intervention au titre de la mise en sécurité sur demande du client... Sauf que le client n'a jamais fait la moindre demande et aimerait simplement honorer sa facture.

Pour trouver la faille, il faut fouiller avec minutie sur la tablette pour trouver le motif réel ... mais illégal.

Nous dénonçons cette pratique scandaleuse pour les Usagers, anxiogène et source de dangers pour les techniciens. Ces situations sont sources d'incompréhension, de tensions et de risque d'agressions verbales ou physiques. En les cautionnant, GRDF se rend complice des RPS et agressions subies par le personnel concerné.

Nous demandons la mise en place de moyens de vérification des informations avant d'effectuer un déplacement. Un appel au client titulaire du PCE pour confirmer le bien-fondé de l'intervention ou l'interrogation du Gazpar sur les consommations quotidiennes des 2 ou 3 derniers jours seraient de nature à lever le doute sur l'inoccupation hypothétique du logement et ainsi dissiper le risque d'une intervention difficile à vivre pour l'utilisateur comme pour le technicien et source de tensions.

Si rien n'est mis en place par GRDF pour mettre fin à ces manœuvres frauduleuses, la CGT prendra ses responsabilités pour dénoncer ces pratiques auprès des Associations de Consommateurs et de la Commission de Régulation de l'Énergie.

## DECLARATION PROCEDURES DISCIPLINAIRES CORDEMAIS

Actuellement, trois militants CGT de la centrale de Cordomais sont traduits en commission de discipline par la direction d'EDF.

Avant tout, nous, élus de la délégation FNME CGT au CSE-C de GRDF tenons à apporter à nos camarades Gwenaël, Nicolas et Fabien notre soutien plein et entier, les assurer que nous sommes à leurs côtés, que nous sommes solidaires de leurs combats.

À travers nos camarades, une fois de plus, ce sont les travailleuses et travailleurs en lutte qui sont visés.

À travers nos camarades, une fois de plus, c'est la dignité ouvrière qui est visée, le droit et la décision élémentaire de ne pas baisser la tête quand arrivent les mauvais coups, la volonté de se battre pour son emploi et l'avenir de son outil de travail.

Ce que la direction d'EDF cherche à étouffer avec ses procédures disciplinaires scandaleuses visant trois militants, c'est un combat collectif pour faire vivre la centrale de Cordemais au service de l'intérêt général.

Avec beaucoup d'autres travailleurs et travailleuses en lutte, les grévistes de la centrale de Cordomais ont démontré, une fois de plus, que c'est de notre côté que se situe véritablement la volonté d'écrire l'avenir industriel de notre pays, de construire son développement économique harmonieux, respectueux de l'environnement, au service des besoins de la population.

À travers nos camarades, ce sont cette combativité et cette ambition qui sont attaquées. Comme elle l'a démontré tout au long de son histoire, la CGT ne reculera jamais devant l'arbitraire patronal et la répression. Elle est aujourd'hui aux côtés de nos camarades énergéticiens de la centrale de Loire Atlantique.

Elle sera à leurs côtés autant que nécessaire. Elle poursuivra la bataille pour l'avenir industriel de notre pays et les projets construits par les salariés en lutte. La répression doit maintenant s'arrêter et la direction doit négocier.

Nous exigeons justice pour nos camarades et l'arrêt de la procédure. La lutte continue !